

Trente mares restaurées dans le Chaourçois

Dans le Chaourçois, 14 agriculteurs restaurent des mares sur leur exploitation pour favoriser la biodiversité.

En plein cœur de la campagne auboise, un projet d'envergure est en train de redonner souffle à un patrimoine naturel souvent oublié : les mares agricoles. Portée par l'association Symbiose, l'initiative mobilise 14 agriculteurs volontaires autour de la préservation de 30 mares sur leurs exploitations, au service de la biodiversité. « Ces mares ne sont pas naturelles, elles ont été creusées à l'origine pour abreuver les animaux », explique Jérôme Schmitt, chargé de mission à la FDSEA de l'Aube, en charge des travaux. Elles constituent aujourd'hui de véritables oasis de biodiversité pour une faune et une flore remarquable : oiseaux, insectes, amphibiens, dont le très rare Triton crêté ».

Des travaux pour restaurer les écosystèmes

Mais le changement climatique, la baisse des précipitations et leur petite taille les rendent particulièrement vulnérables. « Résultat : elles s'assèchent, se comblent ou se referment peu à



Au-delà de la préservation de la biodiversité, ces mares sont aussi une ressource précieuse pour les élevages encore actifs dans le Chaourçois. © FDSEA10

peu sous la végétation, et perdent leur fonctionnalité agricole et leur rôle de biodiversité », poursuit Jérôme Schmitt. Au printemps 2024, un diagnostic technique du CPIE Sud Champagne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et OFB (office française de la biodiversité) avait confirmé la nécessité de travaux pour restaurer certaines mares comme du reprofilage des berges, curage, ou encore réouverture du

milieu devenu trop dense. Début septembre, les premières interventions ont été réalisées sur 12 mares avec une entreprise de terrassement local Delta TP. « Une avancée concrète pour restaurer la fonctionnalité de la mare en tant que point d'abreuvement pour les animaux et ainsi améliorer la qualité écologique »

Un projet collectif et local



Début septembre, les premières interventions ont été réalisées, comme ici à Maisons-lès-Chaource. © FDSEA10

Plusieurs communes sont concernées : Chaource, Metz-Robert, Les, Lagesse, Maisons-lès-Chaource. Plusieurs structures accompagnent les agriculteurs dans ce projet : Symbiose, la FDSEA de l'Aube, l'Adasea, l'OFB et le CPIE Sud Champagne. Le projet est soutenu financièrement par le Groupe Vivescia, la Fondation Crédit Agricole Pays de France, et la Région Grand Est pour une durée de cinq ans.

Au-delà de la préservation de la biodiversité, ces mares sont aussi une ressource précieuse pour les élevages encore actifs dans le Chaourçois. « Un projet d'alliance très inspirant d'alliance entre agriculture, écologie et engagement collectif », conclut Jérôme Schmitt.

JÉRÔME SCHMITT
FDSEA DE L'AUBE